

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-15.250-0101166.2026.002			I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom LA CARIOCA MEZE Adresse BOULANGERIE SINGULIERE 6 BIS AVENUE DE MONTPELLIER Pays 34140 Mèze Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU ALPES CONTROLES (FR-BIO-15) Adresse Impasse des Prairies Annecy-le-Vieux 3 bis, 74940, Annecy Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
I.7 Date, lieu Date 19 juin 2026 17:15:43 +02 (CET) Lieu Annecy (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 19/06/2026 au 31/03/2027			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Pain de campagne, pain de campagne multigraines	Biologique
	Pain complet	Biologique
	Pain de semences paysannes, pain de semences paysannes aux graines	Biologique
	Pain de seigle	Biologique
	Pain de petit epeautre	Biologique
	Pain Khorasan	Biologique
	Pain de mie	Biologique
	Pain aux noix	Biologique
	Pain aux figues	Biologique
	Pain aux olives, fougasse aux olives	Biologique
	Pain raisin noisette	Biologique
	Pain amandes abricots	Biologique
	Pain riz sarrasin pois chiche nature, riz graines, riz graines fruits (Monte Cristo), riz olives, riz sesame, riz chocolat	Biologique
	Pompe a l'huile	Biologique
	Focaccia, focaccia garnie	Biologique
	Maritozzi	Biologique
	Brioche nature, brioche au chocolat, brioche raisins	Biologique
	Roule cannelle caramel, roule praline, roule au cafe	Biologique
	Fougasse d'Aigues Mortes, Tropezienne	Biologique
	Kouglof, babka, pain d'epices	Biologique
	Gateau des rois, Galette creme d'amande	Biologique
	Granookies raisins amandes, Granookies choco noisette	Biologique
	Amaretti	Biologique
Crackers	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf	
II.9 Autres informations		